

ARRETE N° 2017-017-PM du 31 Janvier 2017

Le Maire de la commune de CLUNY

- Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2213-3 et L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant certains pouvoirs de police au Maire,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant la demande de Monsieur LIODENOT Guillaume, la Chaume - 71250 Lournand, visant à effectuer des travaux de toiture au 17 rue de la Filaterie à Cluny.

ARRETONS

ARTICLE 1

La circulation sera interdite rue de la Liberté, sur la portion comprise entre la rue de la Filaterie et la rue Stanislas Aucaigne du lundi 6 Février 2017 au lundi 13 Février 2017 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 , selon les besoins du demandeurs.

ARTICLE 2

Le demandeur au présent acte sera tenu de laisser un passage sécurisé aux piétons

ARTICLE 3

Le demandeur au présent acte sera tenu de mettre en place toute la signalisation et pré signalisation correspondantes à l'article 1^{er} du présent arrêté :

- Panneau rue Barrée à l'angle de la rue de la Liberté et de la rue de la Filaterie
- Toute signalisation règlementaire complémentaire pouvant renforcer la sécurité

ARTICLE 4

Le demandeur au présent arrêté sera tenu pour responsable de tout incident ou accident pouvant survenir pendant la durée de l'arrêté municipal.

ARTICLE 5

Le demandeur au présent acte sera tenu d'informer les riverains.

ARTICLE 6

Un recours peut être effectué auprès du Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois après affichage du présent arrêté.

ARTICLE 7

Le Major, Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de CLUNY
Le responsable de la Police Municipale de CLUNY,
Madame la Directrice Générale des Services,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Affiché le

COMMUNE DE CLUNY

AM.
2017-014A

Demande de permission de voirie travaux
(à faire parvenir en Mairie 8 jours avant le début des travaux)

Je, soussigné(e) LIODEWOT Guillaume

Responsable (ou mandataire) de l'entreprise LIODEWOT

Adresse de l'entreprise La chaume 71250 LOURNAND

N° Téléphone 06.87.31.9684 e-mail : g.liodenot@orange.fr

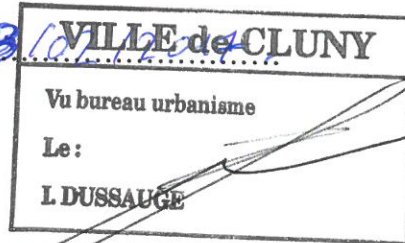
Au profit de M. Mme XAVIER ROLAI

Adresse des travaux 17 rue Filaterie / barrière rue de la Liberté

Coordonnées de la facturation – nom et adresse : LIODEWOT La chaume 71250 LOURNAND

Je sollicite l'autorisation d'occuper provisoirement la voie publique :
Sur une longueur demètres et une largeur demètres (précisez si empiètement trottoirs).

Dates : du 06/02/2017 au 13/02/2017



Pour : (cochez)

- Ouvrir une tranchée de : m2
- Dépôt de matériaux
- Stationnement véhicules de chantier - nombre d'emplacements :
- Installation d'un échafaudage au sol (.....m x.....m) pendantjours.

En vue des travaux suivants : (cochez)

- Couverture et zinguerie
- Ravalement de façade
- Aménagements intérieurs
- Ouvertures
- Devanture
- Branchement à l'égout
- Sondages
- Autres : Enkélien toiture

IMPORTANT : Toute permission de voirie de plus de 8 jours fera l'objet d'une facturation suivant tarifs par délibération. En conséquence, vous devez signaler à la Police Municipale (06.71.92.04.07 ou 06.71.92.04.15) toute modification concernant les dates (incidence sur la facturation) et la fin des travaux.

Les travaux sont effectués par l'entreprise : LIODEWOT

Une autorisation d'urbanisme a été demandée au service urbanisme de la Ville de CLUNY :

OUI NON (rayer la mention inutile)

BLIGATOIRE : Indiquez la date et le N° du permis de construire ou de la déclaration préalable :

Aucune permission de voirie ne sera délivrée sans ces indications)

Présenté à Cluny le 30/01/2017

Signature :